

nier : « Soyez sans inquiétude, mon bon ami, ay. z confiance et priez Dieu pour Pie IX.

Sur ce le geôlier entre et crie : Allez au diable M. l'abbé, vous avez abusé de votre permission ; votre heure est passé de plusieurs minutes. Allons, décampez, ou je m'y prendrai de force.

— Pourquoi cet emportement et ces blasphèmes ? C'est fort mal ; si le Pape le savait !

— Et quand il le saurait, peu importe ; le Pape ne s'occupe pas plus de moi, que je m'occupe de lui.

— Vous ne le connaissez pas.

— Allons ! vite, débarrassez-moi de votre présence.

Pie IX étant sorti de la prison, se rendit chez le gouverneur du château.

— Encore un fâcheux, grommela le geôlier entre ses dents, allons, vite, monsieur l'abbé, que voulez-vous ? Je suis fort occupé, je n'ai pas de temps à perdre.

— Je demande la grâce du prisonnier Gaëtano.

— Vous plaisantez ! le Pape seul peut l'accorder.

— C'est en son nom et par son ordre que je la demande.

— La preuve ?

— La voici.

Et Pie IX se mit à écrire un ordre ainsi conçu : « J'en joins au gouverneur du château Saint-Ange de mettre sur le champ en liberté le prisonnier Gaëtano et de révoquer son geôlier. »

Signé : PIE IX.

Quelque temps, après le geôlier reçut un autre emploi à la condition qu'il ne serait plus brutal ni blasphémateur, ce dont il se corrigea parfaitement.

Un reçu pour le Paradis.

Un Indien du Canada, en embrassant la foi catholique, se confessa à la Robe-Noire (prêtre), d'avoir depuis quelque temps volé deux piastres à un pasteur calviniste du voisinage, et réponse lui fut donnée qu'il devait les restituer. Ce bon sauvage, appelé Jean-Baptiste à son baptême, s'empressa de s'exécuter.